

ANNEXE K

Limites des terrains qui seront acquis par la Ville de Gatineau
dans le cadre du projet de compensation

Remplissage

PORTION SOUS
LNHE (43.21)

B

A

C

C

Marais

42312 m²

7.5m

26 CASES DE
STATIONNEMENTS

LNHE 43,21m

RACCORDEMENT AU
TERRAIN NATUREL

D

Marais

Marais

Marais

12+700

12+600

12+500

RUE JACQUES-CARTIER

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

E

F

G

G1

1.5m

